



MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

La Ministre

Paris, le 03 AOUT 2018

Madame la Contrôleure Générale,

Vous m'avez transmis pour observations le rapport relatif à la visite du service de psychiatrie pour adultes du Centre hospitalier de Cambrai que vous avez effectuée le 30 novembre 2015. Les observations émises dans ce rapport ayant retenu toute mon attention, je vous prie de trouver ci-dessous les éléments de réponse sollicités.

Si votre rapport souligne de nombreux points positifs, parmi lesquels l'implication et le dévouement du personnel, vous relevez dans vos observations la nécessité de réaménager et de rénover les locaux du pôle de psychiatrie. Le centre hospitalier de Cambrai connaît une situation financière difficile et sa capacité d'investissement est entravée par le coût des opérations immobilières passées, qui ont porté sur la restructuration du bâtiment MCO. Dans de ce contexte, une rénovation complète du pôle de psychiatrie n'est pas programmée à ce jour. Toutefois, la direction de l'établissement sera invitée à procéder à un rafraîchissement et un réaménagement des locaux.

Par ailleurs, vos préconisations portent sur la mise en place d'une politique de réduction du recours à la contention et à l'isolement. L'ARS a rappelé à l'établissement les dispositions encadrant le recours aux mesures restrictives de liberté.

L'établissement a également mis en œuvre les recommandations relatives à l'affichage des droits des patients, l'amplitude d'ouverture de la cafétéria, le nombre d'ouvrages disponibles à la bibliothèque, l'exhaustivité du livret d'accueil ou encore la mise en place d'une activité de psychomotricité à l'unité d'activités thérapeutiques.

Je vous prie d'agréer, Madame la Contrôleure générale, l'expression de ma considération distinguée.

Agnès BUZYN

Madame Adeline HAZAN
Contrôleure générale des lieux de privation de liberté
16-18 quai de la Loire
CS 70048
75 921 PARIS cedex 19